

Adhérents ARMAM de 80 ans ou plus Informations 2024



Bien que vous soyez dispensé de cotisation en tant qu'adhérent de 80 ans ou plus au 1^{er} janvier 2024, **nous permettons de vous rappeler que vous devez, chaque année, nous confirmer vos coordonnées (adresse, téléphone, mobile, email)..**

NOM : **Prénom :** **N° Adhérent :**

Si pas de changement en 2023 merci de cocher cette case et de nous retourner cette fiche, ou de nous envoyer un email à « armamp@gmail.com » ou un courrier.

Seulement si changement en 2023,

Merci de renseigner la fiche ci-dessous et de nous la retourner :

Nom, Prénom, conjoint, concubin(e) :

Date de naissance conjoint, concubin(e) :

Adresse principale :

Code Postal : **Ville :**

N° téléphone fixe: **N° téléphone Portable :**

Courriel (en majuscules) :

.....@.....

Inscription de mon numéro de téléphone à l'annuaire : OUI NON (entourer l'option choisie)

Inscription du courriel dans l'annuaire : OUI NON (entourer l'option choisie)

- En application du RGPD en date du 23 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'ARMAM

NOTA : 1 - Deux années sans information de votre part entraînent la radiation de l'Amicale.

2 – Merci de nous retourner cette information avant le 31 mars 2024.

3 - Votre carte d'adhérent ARMAM 2024 vous sera transmise par la poste courant avril 2024